



Réseau Lecture Publique en Val de Somme



BILAN D'ACTIVITES 2022

**Communauté de communes
du Val de Somme**

Faits marquants de l'année	p. 3
Gouvernance	p. 4-5
Ressources Humaines	p. 6-7
Finances	p. 8-14
Environnement	p. 15-21
Assainissement	p. 22
Développement économique– Foncier	p. 23-24
● Culture	p. 25-26
●	
● Tourisme	p. 27-28
Scolaire - Equipements sportifs	p. 29-30
Communication - Stratégie - Planification	p. 31-32
Aménagement de l'espace - Habitat - Urbanisme	p. 33-34
Eau : potable, pluviale, GEMAPI	p. 35-41
Travaux	p.42-43
Projets pour 2023	p.44

SOMMAIRE

Faits marquants de l'année

- Révision allégée du PLU1
- Nouvelles cartes de déchetteries
- Augmentation de la TEOM1 (12%)
- Collecte de pneus en déchetterie de Corbie

- Inauguration du Rond Point d'Aubigny



- Lancement du programme Territoire engagé transition écologique



Janvier

- 1/01 Nouveau gestionnaire de la piscine Calypso :



- 1/01 Dématériation des actes d'urbanisme

- 1/01 Eau potable : nouveau délégataire : SUEZ
- Édition 2022 de l'annuaire des commerces et artisans du Val de Somme



Avril

- OT- Printemps de l'Art Déco



- Phase préparatoire du début des travaux de la station d'épuration de Saily le Sec

Juillet

- 18/07 Lancement des travaux de la station d'épuration de Saily le Sec

- 22/07—réception de la médiathèque P. SIMON à Villers Bretonneux



- OT du Val de Somme Labellisé Accueil Vélo



Septembre

- 29/09—Choix de l'implantation d'une déchetterie optimisée avenue de l'Industrie à Corbie en assemblée délibérante
- Adhésion au dispositif du CDG 80 : AVDHAS (signalements des actes de violence, harcèlement..)



- Atelier organisé par la CCVS

Octobre

- La CCVS est labellisée « 1ere étoile » du parcours Climat-Air-Energie



- Projet d'agrandissement de la CCVS -



Novembre

2022

Gouvernance

LE BUREAU & LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



7 Conseils Communautaires en 2022

85 élus communautaires représentent les 33 communes du Val de Somme (56 élus titulaires / 29 suppléants)

232 délibérations prises (238 en 2021)

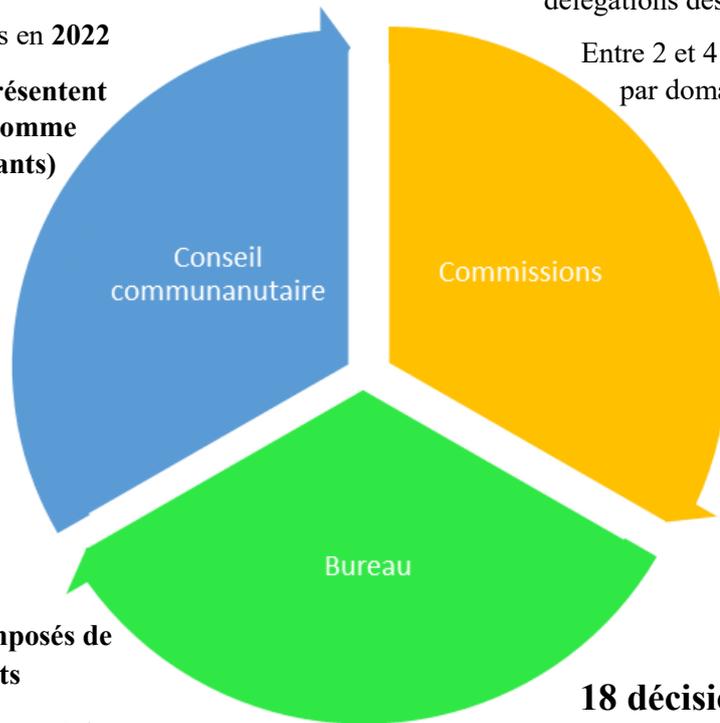
10 bureaux sur l'année composés de 16 élus dont 11 Vice-Présidents

75 décisions prises (123 en 2021)

11 Commissions consultatives

correspondants au périmètre des délégations des Vice-Présidents

Entre 2 et 4 commissions/an et par domaine



18 décisions du Président

(14 en 2021)

Nombre de décisions prises par service pour 2022 (comparatif 2021)

Service	Délib 2021	Service	Délib 2022
Finances	110	Finances	115
Assainissement	60	Assainissement	49
Eau/GEMAPI	35	Eau/GEMAPI	30
RH	30	RH	28
Travaux	26	Environnement	20
Devpt Eco	21	Travaux	19
Tourisme	20	Dvpt Eco	15
Culture	20	Adm Gle	11
Adm Gle	16	Tourisme	11
Environnement	15	Sport/scolaire	10
Scolaires/Sportifs	15	Urba	9
Urba	9	Culture	8

Gouvernance



11 Commissions

placées sous l'autorité du Président ou d'un Vice-Président

Elles donnent un avis consultatif sur les sujets qui leur sont soumis



Communication/ RH

Présidée par : M.DEMARCY

Sujets : supports de communication, aménagement numérique du territoire



Assainissement

Présidée par : M.BRUXELLE

Sujets : Assainissement collectif et non collectif, station épuration, réhabilitation des réseaux



Finances

Présidée par : M.DEBEUGNY

Sujets : DOB, Fonds de concours, Budget supplémentaire, compte de gestion...



Eaux pluviales et Eau Potable

Présidée par : M.COMMECY

Sujets : réhabilitation et restructuration des ouvrages, GEMAPI, exploitation des réservoirs



Développement Eco

Présidée par : M.DINOUE

Sujets : Aides au développement eco, création promotion aménagement et extension ZAC



Culture (Réseau lecture publique)

Présidée par : Mme DUTHOIT

Sujets : création du réseau lecture publique, gestion de celui-ci, programmation culturelle



Travaux

Présidée par : M.DEMAISSON

Sujets : travaux de voiries, Travaux de construction d'entretien et fonctionnement des bâtiments (gendarmeries, gymnases...)



Equipements sportifs et scolaires

Présidée par : M.GABREL

Sujets : Entretien et fonctionnement des équipements sportifs scolaires, gestion de la piscine



PLH/PLUi/Habitat

Présidée par : Mme LEROY

Sujets : Révision du PLUi, mise en place du PLH (programme d'actions, orientations stratégiques), SCOT, PCAET, mobilité



Tourisme

Présidée par : M.CHEVIN

Sujets : actions touristiques, accueil et gestion du quai, taxe de séjour



Environnement / Gestion des déchets

Présidée par : M.SAVOIE

Sujets : gestions des déchetteries, collecte des déchets, développement durable, PCAET

Ressources Humaines



Une équipe au service des habitants

41 agents

au 31 décembre 2022

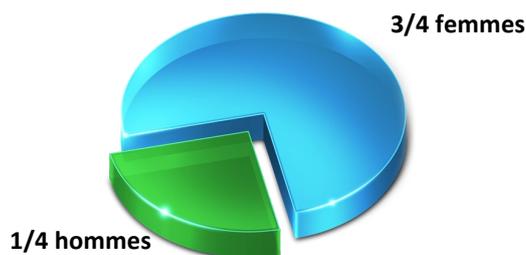
La répartition par filière est la suivante:

Filière administrative: 15 agents

Filière culturelle: 17 agents

Filière technique: 9 agents

Répartitions Femmes/Hommes



250 actes administratifs

(contrats et arrêtes) pris en 2022
au service Ressources Humaines

Mouvements du personnel :

Arrivées :

- ♦ Service Réseau lecture Publique (RLP) : C.Masson (1/07– CDD 1 an), E.Minaret (1/03– CDD 1 an), S.Bernard (1/09– mutation), V.Grandel (1/09– mutation).
- ♦ OT : J.Monchain (renfort 1/03-31/12), G.Carpentier (1er/06-30/11 –Saisonnier)
- ♦ Administration générale :
 - Service comptabilité / Marchés publics: E.Lainé (1/01– mutation), L.Cremetz (1/12– mutation)
 - Service droit des sols : J.Moret (1er/3 renfort+ CDD d'un an à compter du 1er/6)

Départs :

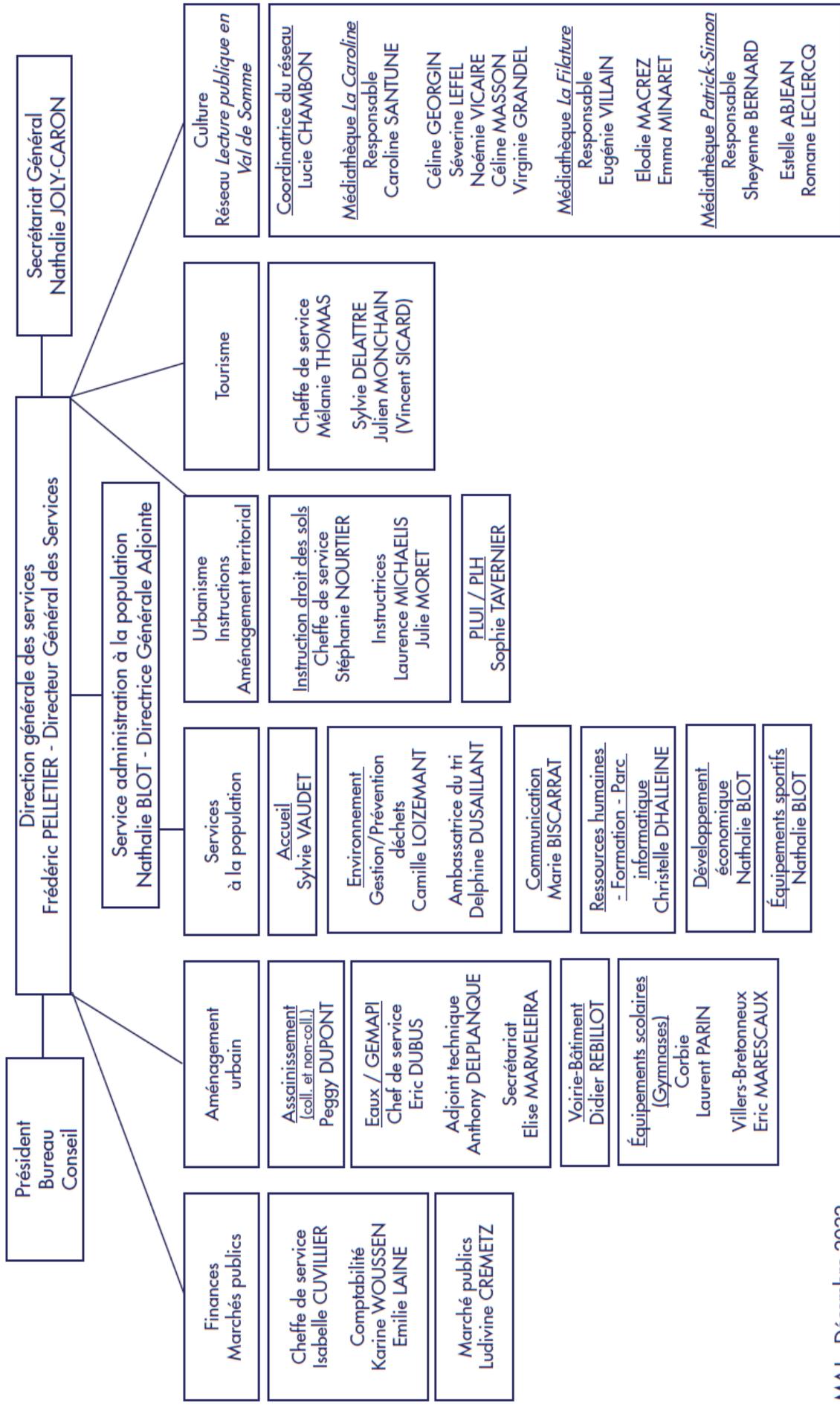
- ♦ J.Chantrelle (31/8 - OT), A.Lebesgue (30/9 - Service urbanisme), E.Lossent (1er/04 - OT- départ retraite), G. Carpentier (30/11 - OT)

Disponibilités :

- ♦ V.Sicard (OT– jusque décembre 2022), C.Cochin (Comptabilité– jusque septembre 2023), C.Amiable (service communication - aout 2021 à aout 2022 et prolongation d'un an : août 2023)

	Pourvu
FILIERE ADMINISTRATIVE	
Directeur général des services	1
Directeur général adjoint	1
Attaché hors classe	1
Attaché principal	1
Rédacteur principal 1ère classe	2
Rédacteur principal 2ème classe	2
Rédacteur	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	2
Adjoint administratif principal de 2ème classe	3
Adjoint administratif	3
Adjoint administratif TNC	1
FILIERE TECHNIQUE	
Ingénieur principal	1
Ingénieur	
Technicien principal de 1ère classe	3
Technicien	
Adjoint technique principal de 1ère classe	3
Adjoint technique principal de 2ème classe	1
Adjoint technique	1
FILIERE CULTURELLE	
Assistant de conservation du patrimoine principal 1ère classe	1
Assistant de conservation du patrimoine principal 2e classe	1
Assistant de conservation du patrimoine	1
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	3
Adjoint du patrimoine	9
Adjoint du patrimoine (CDD)	

ORGANIGRAMME DES SERVICES



Finances

5 commission finances

3 février, 28 avril, 9 juin, 10 novembre et 1er décembre 2022

Faits marquants 2022

Nouvelle nomenclature M 57

La M57, nouveau référentiel budgétaire et comptable, en cours de déploiement (obligatoire au 1^{er}/01/2024), a pour ambition d'unifier les principes budgétaires et comptables pour l'ensemble des collectivités. La Communauté de Communes a opté pour sa mise en place au 1er janvier 2022.

Ce changement de nomenclature est une procédure lourde et impactante pour les collectivités, particulièrement au niveau des modalités d'architecture et de suivi budgétaire. Les collectivités doivent faire face à un enjeu technique lié au changement de nomenclature et à une transposition de toutes leurs lignes budgétaires en M57.

Néanmoins, le passage à l'instruction M57 est un préalable indispensable pour les collectivités visant la certification de leurs comptes, ainsi que pour les collectivités souhaitant expérimenter le compte financier unique (CFU), document visant à se substituer au compte de gestion et au compte administratif de façon généralisée dans les collectivités locales françaises dès le passage à la M57.

Chiffre Clés 2022

Le budget de la Communauté de Communes se compose d'un budget général et de 4 budgets annexes (Assainissement, ANC, Développement économique et GEMAPI)

Vote des budgets

Le DOB 2022 a été voté le 15 décembre 2021

Le budget primitif 2022 a été voté le 15 février 2022

Le budget supplémentaire 2022 a été voté le 22 juin 2022

Le Compte Financier Unique 2022 a été voté le 11 mai 2023

Fiscalité 2022



TAXES : pas d'augmentation des taux

Taxe d'habitation

13,08%

Taxe foncier non bâti

1,65%

Cotisation foncière
d'entreprises

22,5%

Finances

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022

Budget principal

Le résultat de l'exercice pour l'année 2022 s'élève au compte financier unique à 2 276 038,25 €. Le résultat de clôture est fixé à 4 892 868,08 €.

Les dépenses de fonctionnement enregistrent une hausse de 4,35% et s'établissent à 11 110 099 € contre 10 646 626 €/CA 2021. Le chapitre 011 relatif aux charges à caractère général contribue pour le principal à cette augmentation de charge (+238 172€), les charges de personnel évoluent de 12,73%. Il n'y a plus de charges financières.

Les recettes de fonctionnement augmentent de 1 093 288 €/CA2021 soit 8,25%. Les recettes issues de la fiscalité des particuliers et des entreprises se partagent les chapitres 73 et 74 et actent les réformes entreprises en 2021. Le jeu des articles 73 et 731 évoluent très favorablement à +1 042 104 € dont 477 745 € de rôle supplémentaire.

A noter les évolutions favorables de la TEOMI à +333 692 €. Le chapitre 75 bénéficie d'une recette de +129 301 € issue de la valorisation de déchets ménagers.

Les dépenses d'investissement prévues sur le chapitre 23 ont augmenté de 663 243 €/CA 2021 et atteignent 3 979 482 € dont pour l'essentiel les dépenses de voirie à 1 585 564 € contre 1 050 876 €/CA 2021, la construction de la médiathèque Patrick Simon pour une dépense de 800 919 €, les travaux sur le pluvial de la RD 1029 à Villers-Bretonneux pour 536 515 €.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 4 576 707,23 € contre 4 325 079 € en 2021 et proviennent pour l'essentiel des dotations (823 015 €) du FCTVA (644 721,53 €) et de l'excédent de fonctionne-

AFFECTATION DU RESULTAT	Résultat clôture 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat exercice 2022	Résultat clôture 2022	Reste à réaliser	Affectation de résultat
Investissement	- 1 920 764,22 €	-	- 249 237,11 €	- 2 170 001,33 €	- 544 838,91 €	- 2 714 840,24 €
Fonctionnement	6 987 476,76 €	- 2 449 882,71 €	2 525 275,36 €	7 062 869,41 €		7 062 869,41 €
TOTAL	5 066 712,54 €	- 2 449 882,71 €	2 276 038,25 €	4 892 868,08 €	- 544 838,91 €	4 348 029,17 €

Informations statistiques, fiscales et financières

Population totale : **26 987 hab**

Informations financières - ratios 2022 *	2022	2021	Ratios groupements à FPU de même strate (2022)
Dépenses réelles de Fonctionnement / population	399,12 €/hab	382,81 €/hab	351 €/hab
Produits des impositions directes / population	220,74 €/hab*	102,72 €/hab	271 €/hab
Recettes réelles de Fonctionnement / population	502,26 €/hab	464,00 €/hab	421 €/hab
Dépenses d'équipement brut / population	175,08 €/hab	135,83 €/hab	103 €/hab
Encours de la dette / population	0,00 €/hab	0,00 €/hab	213 €/hab
DGF / population (contribution de l'Etat au fonctionnement de la collectivité)	36,83 €/hab	38,27 €/hab	49 €/hab
Dépenses de personnel / population	15,98 %	14,78 %	41,59 %
Dépenses réelles de Fonctionnement + remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement = Marge d'autofinancement courant	79,47 %	82,50 %	88,12 %
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement = Taux d'équipement	34,86 %	29,27 %	24,47 %
En cours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement = Taux d'endettement	0,00 %	0,00 %	50,59 %

* Calcul des ratios selon l'art. L.2313-1 du CGCT

Finances

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022

Budget annexe Développement Economique

Le résultat de l'exercice 2022 est excédentaire et s'élève à 583 522,76 €. Associé au résultat de clôture 2022 et face à un faible reste à réaliser, le résultat à affecter au budget supplémentaire 2023 atteindra +2 339 186,74 €.

Les crédits d'investissement ont notamment permis de préparer l'accueil du lotissement d'activité n°2 alors que l'entretien de la voirie communautaire économique se stabilise avec plus de 230 000 € de travaux réalisés.

A noter enfin le versement de la participation du FEADER en faveur de la construction du village d'entreprise de 372 282 €.

Le fonctionnement du village d'entreprises dont le taux d'occupation est très satisfaisant a dégagé 45 072 € de recettes de location (-4 682 €).

Depuis 2020, le budget annexe économique n'est plus abondé par le budget principal.

Aucun emprunt n'est relevé, ni de charges financières.

AFFECTATION DU RESULTAT	Résultat clôture 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat exercice 2022	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser 2022	Affectation de résultat
Investissement	- 24 641,72 €	-	537 865,27 €	513 223,55 €	- 6 444,02 €	506 779,53 €
Fonctionnement	1 909 136,31 €	- 122 386,59 €	45 657,49 €	1 832 407,21 €		1 832 407,21 €
TOTAL	1 884 494,59 €	- 122 386,59 €	583 522,76 €	2 345 630,76 €	- 6 444,02 €	2 339 186,74 €

Budget annexe assainissement collectif

Le résultat de l'exercice 2022 est déficitaire de 1 545 187 €. Il est relevé un résultat de clôture de l'exercice 2022 de -172 451 €.

La section de fonctionnement en 2022 est déficitaire de 42 802 € contre un déficit de 51 102 € en 2020. Il conviendra de soutenir la section de fonctionnement en augmentant la part variable de la redevance assainissement collectif de la communauté de communes qui est stable depuis 2018.

Ce déficit d'investissement s'explique par le décalage de recette d'investissement de l'agence de l'eau.

Pour autant, les recettes d'exploitation issues notamment de la redevance d'assainissement collectif augmentent de 103 047 € pour s'établir à 1 108 425 € contre 1 005 378 € en 2021. A noter que les charges d'exploitation baissent de 20 000 €/2021

Les charges financières continuent leur baisse mais s'élèvent encore à 110 456 € contre 116 793 € en 2022 mais les dotations aux amortissements dont les montants atteignent 1 050 716 € pénalisent cette section de fonctionnement.

Le taux de réalisation du chapitre 23 s'élève à 63,39% en 2022 soit 2 283 071 € de crédits dépensés. Il s'agit pour les principales dépenses liées à la station de dépollution de Sailly le Sec, les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif de CORBIE (RD30) ou préalablement à des travaux de voirie.

Finances

AFFECTATION DU RESULTAT	Résultat clôture 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat exercice 2022	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser 2022	Affectation de résultat
Investissement	995 219,41 €	-	- 1 502 384,75 €	- 507 165,34 €	- 685 738,55 €	- 1 192 903,89 €
Fonctionnement	377 516,82 €	0,00 €	- 42 802,70 €	334 714,12 €		334 714,12 €
TOTAL	1 372 736,23 €	0,00 €	- 1 545 187,45 €	- 172 451,22 €	- 685 738,55 €	- 858 189,77 €

Budget ANC

Le résultat de l'exercice 2022 est excédentaire de 10 585 €.

Il sera reporté un excédent de 2 130 € compte tenu du déficit de 8 455 € en 2021.

Ce compte financier unique acte la mise en place depuis le 1^{er} juillet 2021 de la redevance d'assainissement non collectif.

D'après les statuts, seule la section d'exploitation est à comptabiliser.

AFFECTATION DU RESULTAT	Résultat clôture 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat exercice 2022	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser 2022	Affectation de résultat
Investissement						
Fonctionnement	- 8 455,00 €		10 585,11 €	2 130,11 €		2 130,11 €
TOTAL	- 8 455,00 €		10 585,11 €	2 130,11 €		2 130,11 €

Budget annexe tourisme

Le résultat de l'exercice 2022 est excédentaire et s'élève à 5 075 €.

Les dépenses d'exploitation s'établissent à 276 032 € contre 248 390 € en 2021.

La taxe de séjour s'est élevée à 38 425 € contre 37 101 € en 2021 mais les achats de manifestations et visites guidées ont augmenté de 10 000 € par rapport à 2021.

Les dépenses d'investissement ont chuté en 2022 et s'arrêtent à 8 179 € contre 61 100 € en 2021.

AFFECTATION DU RESULTAT	Résultat clôture 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat exercice 2022	Résultat clôture 2022	Reste à réaliser	Affectation de résultat
Investissement	- 14 756,71 €	-	101 971,19 €	87 214,48 €	- 134,80 €	87 079,68 €
Fonctionnement	71 873,31 €	- 14 756,71 €	- 96 895,21 €	- 39 778,61 €		- 39 778,61 €
TOTAL	57 116,60 €	- 14 756,71 €	5 075,98 €	47 435,87 €	- 134,80 €	47 301,07 €

Budget annexe GEMAPI

La Communauté de Communes est compétente depuis le 1^{er} janvier 2018 en matière de GEMAPI.

Le résultat de l'exercice 2022 s'élève à 129 158 €.

L'excédent à reporter sera de 341 538 € sur l'exercice 2023.

Finances

AFFECTATION DU RESULTAT	Résultat clôture 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat exercice 2022	Résultat clôture 2022	Reste à réaliser	Affectation de résultat
Investissement	2 940,00 €	-	2 940,00 €	5 880,00 €	0,00 €	5 880,00 €
Fonctionnement	209 440,64 €	0,00 €	126 218,32 €	335 658,96 €		335 658,96 €
TOTAL	212 380,64 €	0,00 €	129 158,32 €	341 538,96 €	0,00 €	341 538,96 €

Budget eau potable

La Communauté de communes est compétente en matière d'eau potable depuis le 1er janvier 2020.

Le résultat de l'exercice 2022 est déficitaire de 623 769 € en raison d'un déficit d'investissement dû à un décalage de versement de subvention de l'agence de l'eau. Néanmoins, le résultat de clôture très excédentaire de l'exercice permet de reporter un excédent de 441 134 € sur l'exercice 2023.

En matière d'exploitation, les dépenses de CA à CFU baissent de 25% soit 210 740 € alors que les recettes issues de la vente d'eau et des redevances augmentent et s'établissent à 825 709 € contre 764 271 € en 2021.

Les charges financières s'élèvent à 4 741 € contre 6 488 € en 2021.

S'agissant de la section d'investissement dont les immobilisations en cours se sont élevées à un niveau élevé de 1 150 341 € contre 1 292 848 €, les dépenses se sont portées sur d'importants travaux de renouvellement de canalisation présentant de mauvais taux de rendement comme Pont-Noyelle, Cerisy, Hénencourt, Aubigny rue E. Bazin, Lamotte Brebière, et Morcourt

Le remboursement du capital de la dette et des avances remboursables s'élève à 48 813 € contre 96 534 € en 2021.

AFFECTATION DU RESULTAT	Résultat clôture 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat exercice 2022	Résultat de clôture 2022	Restes à réaliser 2022	Affectation de résultat
Investissement	506 938,90 €	-	- 861 654,99 €	- 354 716,09 €	- 129 581,28 €	- 484 297,37 €
Fonctionnement	687 546,57 €	0,00 €	237 885,25 €	925 431,82 €		925 431,82 €
TOTAL	1 194 485,47 €	0,00 €	- 623 769,74 €	570 715,73 €	- 129 581,28 €	441 134,45 €

Finances

FONDS DE CONCOURS 2022

Mis à jour le 10/11/2022

n° d'ordre	Date de dépôt	Commune	Objet	Montant des travaux	Montant pris en compte	Taux	Montant du FdC sollicité	Avis Technique	Avis de la commission Finances
01/2021	28/07/2021	BAIZIEUX	Signalétique-Sécurité	23 539,05 € HT	23 539,05 € HT	25%	5 884,76 €	Favorable le 01/06/2022	Favorable le 28/04/2022
02/2021	22/12/2021	HAMELET	Effacement de réseau	448 574,54 € HT (Ph 1 et 2)	268 079,60 € HT	25%	67 019,90 € Plafonné à : 40 000,00 €	Favorable le 01/06/2022	Favorable le 28/04/2022
01/2022	05/03/2021	BRESLE	Effacement de réseau	128 155,35 € HT	79 781,25 € HT	20%	15 956,25 €	Favorable le 01/06/2022	Favorable le 28/04/2022
02/2022	24/12/2021	BONNAY	Effacement de réseau	310 260 € HT	169 398,00 € HT	25%	42 349,50 € Plafonné à : 40 000,00 €	Report des travaux en 2023	Report des travaux en 2023
03/2022	13/01/2022	PONT-NOYELLE	Signalétique - sécurité	3 593,70 € HT	3 593,70 € HT	25%	898,43 €	Refus le 06/05/2022	Favorable le 09/06/2022
04/2022	24/01/2022	VILLERS-BRETONNEUX	Equipement sportif	277 891,40 €	111 227,60 € HT	20%	22 245,52 € Plafonné à : 4 000,00 €	Favorable le 06/05/2022	Favorable le 28/04/2022
05/2022	03/02/2022 et 25/05/2022	LAMOTTE-WARFUSEE	Effacement de réseau	325 445 € HT (Ph 1 et 2)	198 560,00 € HT	25%	49 640,00 € Plafonné à : 40 000,00 €	Favorable le 01/06/2022	Favorable le 09/06/2022
06/2022	22/02/2022	CACHY	Effacement de réseau	176 396 € HT	90 936,00 € HT	25%	22 734,00 €	Favorable le 01/06/2022	Favorable le 28/04/2022
07/2022	25/05/2022	HENENCOURT	Exceptionnel	Affaissement de Terrain 5 960 € HT	Avis de la commission : Prise en charge de 50%, soit 2 980,00 €			Favorable le 01/06/2022	Favorable le 28/04/2022
08/2022	26/04/2022	MORCOURT	Signalétique - Sécurité	10 993,80 € HT	10 993,80 € HT	30%	3 298,14 €	Favorable le 01/06/2022	Favorable le 28/04/2022

Dossiers arrivés après la commission Finances du 28/04/2022 :

09/2022	29/04/2022	VAIRE-Sous-Corbie	Salle polyvalente	11 260,00 € HT	11 260,00 € HT	30%	3 378,00 €	Sous réserve le 01/06/2022	Favorable le 09/06/2022
---------	------------	-------------------	-------------------	----------------	----------------	-----	------------	-------------------------------	----------------------------

FONDS DE CONCOURS

10/2022	12/05/2022	CACHY	Accessibilité	16 453,00 € HT	16 453,00 € HT	25% réduit à 15%	2 467,95 €	Favorable le 01/06/2022	Favorable le 09/06/2022
11/2022	24/05/2022	FOUILLOY	Signalétique - Sécurité	1 294,06 € HT	1 294,06 € HT	20%	258,81 €	Refus, sous le seuil	
12/2022	25/05/2022	LAMOTTE-BREBIERE	Equipement sportif	55 382,00 € HT	55 382,00 € HT	25% réduit à 13,25%	7 338,12 € Plafonné à : 4 000,00 €	Favorable le 01/06/2022	Favorable le 09/06/2022

Dossiers arrivés après la commission Finances du 09/06/2022 :

n° d'ordre	Date de dépôt	Commune	Objet	Montant des travaux	Montant pris en compte	Taux	Montant du FdC sollicité	Avis Technique	Avis de la commission Finances
13/2022	29/06/2022	BRESLE	Salle polyvalente	4 554,00 € HT	4 554,00 € HT	20%	910,80 €	Refus sous le seuil	
14/2022	04/07/2022	PONT-NOYELLE	Réseaux - Passage aux LED	88 733,00 € HT	88 733,00 € HT	25%	8 292,75 € Plafonné à : 4 000,00 €	Favorable le 22/07/2022	Favorable le 10/11/2022
15/2022	06/07/2022	CORBIE	Signalétique - Sécurité	10 336,00 € HT	10 336,00 € HT	20%	2 067,20 €	Favorable le 22/07/2022	Favorable le 10/11/2022
16/2022	20/07/2022	FOUILLOY	Effacement de réseau	116 174,00 €	116 174,00 €	20%	10 131,70 €	Favorable le 22/07/2022	Favorable le 10/11/2022
17/2022	22/09/2022	LAHOUSOYE	Equipement sportif	7 800,00 € HT	7 800,00 € HT	25% réduit à 15%	1 170,00 €	Favorable le 20/10/2022	Favorable le 10/11/2022

Sur une enveloppe de 200 000 €/ an TOTAL 156 608,43 € hors FdC salles et exceptionnel

Sur une enveloppe de 40 000 €/ an TOTAL 3 378,00 € FdC Salles polyvalentes

TOTAL 2 980,00 € FdC exceptionnel

Finances

Partenariat avec les organismes extérieurs - Contributions et permanences :

Contributions

◆ ADUGA	22 171,00 €	(2021 : 21 700 €)
◆ Mission locale	37 513,50 €	(2021 : 37 550 €)
◆ Somme numérique	21 825,29 €	(2021 : 20 700 €)
<i>(Contribution Somme numérique annuelle + réseau)</i>		
◆ Pole Métropolitain	43 217,00 €	(2021 : 10 700 €)
◆ PCAET (Pôle Métropolitain)	3 398,40 €	
◆ Initiative Somme	13 493,50 €	(2021: 13 500 €)
◆ ATMO	3 366,00 €	(2021: 3300 €)
◆ ADIL	2 521,49 €	(2021 : 2 300 €)
◆ ADCF	2 843,40 €	(2021 : 2850 €)
◆ SOMEA	300,00 €	
◆ CPIE—Somme nature	2 123,00 €	(2021 : 2 150 €)
◆ AR2L	80,00 €	(2021 : 100 €)
◆ ADN Tourisme	561,00 €	
◆ CAUE	500,00 €	
◆ CNAS	7 420,00 €	(2021 : 6 700 €)
◆ AMF 80	1 597,72 €	(2021 : 1 592,23 €)
◆ Syndicats scolaires		
(pour les communes rattachées à d'autres collèges que ceux de Corbie et Villers Btx) :		
- SMIVOS Acheux en Amiénois	9 204,00 €	(en 2021 : 10 000 €)
- SISCO d'Albert	3 417,27 €	(en 2021 : 7 000 €)
- Syndicat interco Bray sur Somme	12 456,00€	(en 2021 : 10 500 €)

Permanences :

- Mission Locale Sur rendez-vous en mairie de Corbie
- Initiative Somme à la Com de com : 14/02, 14/03, 11/04, 8/08, 12/09, 14/11 et 12/12
- ADIL à la Com de com : 26/01, 9/03, 21/04, 2/06, 13/07, 24/08, 16/11, 28/12

Environnement

Dates de réunion de la Commission

18 janvier, 12 avril, 8 juin, 21 septembre, 14 novembre 2022

Faits marquants 2022

Nouvelle carte de déchetterie au 1^{er} trimestre 2022

Les cartes de déchetteries évoluent, elles sont équipées de la technologie RFID, il s'agit d'une puce électronique (remplaçant le code barre). De plus il existe désormais 4 cartes avec chacune sa couleur : 1 destinée aux particulier avec véhicule léger, 1 pour les particulier disposant d'un véhicule type fourgon, 1 carte à destination des professionnel et 1 carte pour les communes



COTETE - Territoire engagé

En début d'année la Communauté de Communes du Val de Somme s'est engagée dans le Contrat d'Objectif Territorial (COT) « territoire engagé transition écologique ». Dans le cadre de ce programme, la collectivité vient d'être labellisée « 1^{ère} étoile » du parcours Climat-Air-Energie. Le 2 mai s'est déroulée la première réunion du COTETE.

La 1^{ère} année est consacrée à bâtir le plan d'actions déployé sur les 3 années suivantes. A l'issue de ces 4 ans les résultats obtenus permettront à la CCVS d'être labellisée.



Collecte de pneus à la déchetterie

Depuis le 1^{er} mars 2022, un service de collecte des pneumatiques usagés est disponible en déchetterie de Corbie



Projet d'une nouvelle déchetterie

Après l'étude de plusieurs scénarii quant au devenir de l'actuelle déchetterie de Corbie qui est devenue obsolète, 2022 a vu l'orientation de ce projet vers le site, fléché par le PLUi, situé allée de l'industrie à Corbie.

Augmentation de la TEOMi

Au vu de l'inflation générale constatée ces dernières années, des baisses des cours de matériaux et des subventions qui impactent les finances du service, ainsi que la forte augmentation de la TGAP prévue jusqu'à 2025 (passant de 18 euros la tonne de déchets enfouis en 2020 à 65 euros la tonne en 2025), il a été décidé une **augmentation de 1% de la part fixe de TEOMi**. Soit une **part fixe de 12%** applicable dès 2022.



Environnement

Fin de l'exonération de Redevance spéciale

La Redevance Spéciale permet de ne pas faire supporter l'élimination des déchets non ménagers par les ménages. Elle s'applique aux administrations, commerces et autres professionnels collectés en bacs dont les déchets sont ramassés avec les déchets produits par les ménages.

Depuis son instauration en 2012, a été mis en place une exonération des productions inférieures à 52 000 litres par an (soit une production de 1000 litres par semaine), ce qui pour l'année 2020 équivalait à une perte de plus de 50 000 euros de redevance spéciale.

Ainsi, au vu du contexte d'augmentation constante des frais liés à la collecte et au traitement des déchets, ainsi qu'à la forte hausse de la TGAP prévue pour les prochaines années et la diminution importante des recettes (chute du cours des matières, baisse des soutiens des éco-organismes), il a été décidé la levée progressive de cette exonération, en la diminuant de moitié pour l'année 2021 (exonération pour les productions inférieures à 26 000 litres par an), puis en la supprimant dès 2022.

Cette fin d'exonération s'inscrit dans une démarche de réduction des déchets nécessaire sur le territoire du Val de Somme et est associée à la mise en place d'une collecte dédiée aux biodéchets et d'un accompagnement de la CCVS aux collectivités et professionnels afin de les aider à raisonner leur production de déchets et à les trier de manière optimale.

Chiffre Clés 2022

♦ Tarifification incitative :

La part variable 2022 de la TEOMI s'élève à un montant de 550 468 €. Le montant TEOMI 2021 s'élevait à 564 601 € de part variable, soit une diminution de 2,5%. Cet écart s'explique par une diminution du nombre de levées de 1,93 %

Le tonnage d'ordures ménagères a de nouveau baissé, passant de 4738 tonnes à 4470.32 tonnes. Ce chiffre reste au-dessus de celui de 2019, qui était de 4450 tonnes collectées.

♦ Compostage :

En 2022, la campagne de distribution de composteurs au tarif préférentiel de 25 € s'est poursuivie. **93 composteurs ont été vendus** cette année, dont 19 lors d'une journée spécialement dédiée au compostage en déchetterie de Villers-Bretonneux.

Se sont au total **1107 composteurs vendus depuis le début de la campagne en 2015.**

♦ Points d'apport volontaire enterrés :

Aucune commune n'a été dotée de PAV enterrés supplémentaires en 2022. La CCVS a équipé son territoire d'un total de **53 conteneurs enterrés depuis 2010.**

♦ Suivis de collecte :

34 suivis de collecte ont été effectués sur les secteurs dont les résultats de caractérisation sont mauvais, sur l'année 2022.

Le fonctionnement des suivis de collecte a été modifié courant 2021, via leur fréquence et secteur cible, ainsi que par la mise en place de nouveaux supports de communication sous forme de « cintres ».

- 237 bacs conformes, cintres verts (29%)
- 540 bacs avec erreurs, cintres orange (65%)
- 42 bacs refusés, cintres rouges (6%)

Environnement

♦ Interventions et évènements :

Le contexte sanitaire s'étant quelques peu allégé, les interventions extérieures ont enfin pu reprendre leur cours en 2022 : une trentaine de classes, une association sportive, un CCAS et l'ensemble des agents de la commune de Villers-Bretonneux ont été rencontrés.

Au-delà de ces interventions ciblées « tri », plusieurs animations ont été organisées, notamment en camping et en déchetterie de Villers, avec l'organisation :

- d'une journée dédiée au compostage,
- vente directe de composteurs ;
- un atelier de réparation de vélo ;
- un atelier de fabrication de tawashi
- une visite guidée de la déchetterie.

2022 a également été l'année de réouverture du centre de tri de Veolia Amiens aux visites : les 3 visites proposées pour l'année ont permis de toucher 22 participants.

BILAN FINANCIER 2022

			2019	2020	2021	2022
Lot 1 Traitement	Ordures Ménagères	Traitement	270 096,28 €	312 035,84 €	305 986,50 €	313 280,03 €
		TGAP	75 707,12 €	87 760,08 €	142 143,00 €	178 812,80 €
		Total	345 803,40 €	399 795,92 €	448 129,50 €	492 092,83 €
Lot 2 Tri valorisation	Emballages Ménagers	Tri	330 090,24 €	254 674,40 €	318 176,35 €	306 750,09 €
	Journaux Magazines	Tri	5 897,40 €	27 260,40 €	29 459,53 €	33 926,09 €
	Refus de tri	Traitement (TGAP Comprise)		3 587,34 €	25 284,83 €	19 866,62 €
	JRM	Achat		-2 979,44 €	-8 837,72 €	-45 186,06 €
	Gros de magasin	Achat		-420,00 €	-12 669,00 €	-7 962,00 €
	Total			335 987,64 €	281 934,80 €	347 635,88 €

Environnement

Bilan financier (suite)

			2019	2020	2021	2022
Lot 3 Collecte en porte à porte	Ordures Ménagères	Collecte Part fixe	571 718,52 €	440 820,00 €	447 873,12 €	486 665,28 €
		Collecte Part Variable		117 477,50 €	117 931,31 €	120 922,16 €
		Total	571 718,52 €	558 297,50 €	565 804,43 €	607 587,44 €
	Emballages Ménagers	Collecte Part fixe	317 043,96 €	238 800,00 €	242 620,80 €	263 635,20 €
		Collecte Part Variable		64 143,36 €	74 697,38 €	71 355,60 €
		Total	317 043,96 €	302 943,36 €	317 318,18 €	334 990,80 €
	Mise à disposition et maintenance d'un logiciel de gestion de la tarification incitative		20 622,36 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Fichier mise à jour du fichier des redevables		46 703,64 €	42 000,00 €	42 672,00 €	46 368,00 €
			23 518,56 €	15 000,00 €	15 240,00 €	16 560,00 €
	Achat et distribution de bacs		4 834,56 €	0,00 €	3 200,40 €	3 919,20 €
	Biodéchets	Collecte Part fixe			9 784,08 €	63 789,12 €
		Collecte Part Variable			552,30 €	5 176,85 €
		Traitement			460,25 €	4 314,05 €
		Total	0,00 €	0,00 €	10 796,63 €	73 280,02 €
TOTAL HT Collecte en porte à porte			984 441,60 €	918 240,86 €	955 031,64 €	1 078 786,26 €

			2019	2020	2021	2022
Lot 4 : Collecte en apport volontaire	Verre	Collecte	58 441,16 €	49 512,87 €	54 952,89 €	60 008,98 €
		Achat par OI Manufacturing	- 31 176,66 €	- 18 378,57 €	- 20 430,33 €	- 25 838,82 €
	Journaux Magazines	Collecte	26 231,64 €	30 959,50 €	33 820,40 €	35 697,01 €
TOTAL HT Collecte en points d'apport volontaire			53 496,14 €	62 093,8 €	68 342,96 €	69 867,17 €

Environnement

Bilan financier (suite)

Déchetterie de Corbie

			2019	2020	2021	2022
Lots 5 et 6 : Déchèterie de Corbie	Gravats	Collecte	9 218,04 €	14 168,70 €	16 203,50 €	16 343,99 €
		Traitement	4 186,25 €	2 496,39 €	2 918,35 €	2 863,03 €
		TOTAL	13 404,28 €	16 665,09 €	19 121,86 €	19 207,02 €
	Cartons	Collecte	6 716,66 €	4 151,64 €	4 376,18 €	5 785,72 €
		Rachat	-3 775,10 €	0,00 €	-4 334,26 €	-4 026,67 €
		TOTAL	2 941,56 €	4 151,64 €	41,92 €	1 759,05 €
	Encombrants	Collecte	15 416,26 €	14 555,32 €	14 726,58 €	15 576,86 €
		Traitement	38 540,65 €	37 565,38 €	38 887,77 €	39 988,00 €
		TGAP	10 802,82 €	11 391,12 €	19 479,60 €	24 608,00 €
		TOTAL	64 759,73 €	63 511,82 €	73 093,95 €	80 172,86 €
	Déchet verts	Collecte	22 397,46 €	19 367,04 €	23 459,90 €	22 791,99 €
		Traitement	12 729,49 €	11 127,24 €	13 790,40 €	13 023,99 €
		TOTAL	35 126,95 €	30 494,28 €	37 250,30 €	35 815,98 €
	Ferrailles	Collecte	2 459,78 €	2 414,00 €	1 958,69 €	2 148,99 €
		Rachat	-9 734,00 €	-9 656,00 €	-19 286,20 €	-19 117,74 €
		TOTAL	-7 274,22 €	-7 242,00 €	-17 327,51 €	-16 968,75 €
	DMS	Collecte	27 535,94 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Traitement	23 244,89 €	24 264,51 €	22 965,09 €	23 775,81 €
		TGAP	457,76 €	401,74 €	375,70 €	348,37 €
		TOTAL	51 238,58 €	24 666,25 €	23 340,78 €	24 124,18 €
Batteries	Collecte	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Traitement	0,00 €	-245,00 €	-827,10 €	-667,48 €	
	TOTAL	0,00 €	-245,00 €	-827,10 €	-667,48 €	
Bois	Collecte	4 820,22 €	4 627,80 €	3 894,80 €	3 838,14 €	
	Traitement	8 033,70 €	4 905,47 €	4 224,85 €	4 045,74 €	
	TOTAL	12 853,92 €	9 533,27 €	8 119,65 €	7 883,88 €	
Huiles	Collecte	410,48 €	322,52 €	206,02 €	0,00 €	
	Traitement	2 108,68 €	1 656,82 €	1 058,42 €	0,00 €	
	TOTAL	2 519,16 €	1 979,34 €	1 264,44 €	0,00 €	
Locations	TOTAL		3 145,00 €	3 026,52 €	3 567,96 €	
Gardiennage	TOTAL	196 472,52 €	178 700,00 €	185 857,80 €	205 198,80 €	
TOTAL HT Déchèteries Corbie			372 042,48 €	325 359,70 €	332 962,61 €	360 093,50 €

Environnement

Bilan financier (suite)

Déchetterie de Villers Bretonneux

			2019	2020	2021	2022
Déchète- rie de Vil- lers- Breton- neux	Gravats	Collecte	8 986,89 €	8 063,64 €	10 467,28 €	11 418,74 €
		Traitement	7 668,46 €	6 033,57 €	7 578,12 €	7 784,36 €
		TOTAL	16 655,34 €	14 097,21 €	18 045,41 €	19 203,10 €
	Cartons	Collecte	3 426,72 €	5 088,04 €	8 186,56 €	12 765,18 €
		Rachat	-6 780,00 €	-359,78 €	-7 840,16 €	-11 999,37 €
		TOTAL	-3 353,28 €	4 728,26 €	346,40 €	765,81 €
	Encombrants	Collecte	14 273,28 €	16 970,75 €	24 758,79 €	26 064,42 €
		Traitement	47 139,30 €	53 343,13 €	71 072,88 €	69 613,70 €
		TGAP	13 832,56 €	16 453,44 €	35 794,20 €	42 831,20 €
		TOTAL	75 245,14 €	86 767,32 €	131 625,87 €	138 509,32 €
	Déchet verts	Collecte	10 239,95 €	8 863,50 €	12 908,63 €	11 409,94 €
		Traitement	16 418,58 €	14 418,35 €	21 100,15 €	17 939,88 €
		TOTAL	26 658,53 €	23 281,85 €	34 008,78 €	29 349,81 €
	Ferrailles	Collecte	2 541,24 €	3 539,70 €	4 477,36 €	4 503,79 €
		Rachat	-13 376,84 €	-10 529,92 €	-33 320,48 €	-29 978,57 €
		TOTAL	-10 835,60 €	-6 990,22 €	-28 843,12 €	-25 474,78 €
	Bois	Collecte	2 387,73 €	2 305,67 €	2 971,38 €	2 729,07 €
		Traitement	8 953,97 €	8 644,94 €	11 144,41 €	10 236,06 €
		TOTAL	11 341,70 €	10 950,61 €	14 115,79 €	12 965,14 €
	DMS	Collecte	17 489,57 €	16 143,09 €	22 412,67 €	22 627,97 €
	Amiantes	Formation	1 100,00 €	1 200,00 €	1 260,90 €	1 401,00 €
		Location	1 520,00 €	960,00 €	1 008,72 €	1 120,80 €
		Big Bag	130,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Collecte		2 200,00 €	1 854,00 €	2 345,80 €	2 339,60 €	
Traitement		4 328,00 €	2 628,80 €	2 618,01 €	2 372,61 €	
TOTAL		9 278,00 €	6 642,80 €	7 233,43 €	7 234,01 €	
Gardiennage	TOTAL	331 614,00 €	326 677,70 €	341 065,80 €	374 067,00 €	
Accès aux professionnels	TOTAL	- 12 213,90 €	- 9 722,14 €	- 7 873,05 €	- 8 187,35 €	
TOTAL HT Déchèterie de Villers-			461 879,50 €	472 576,48 €	532 137,97 €	571 060,04 €

	2019	2020	2021	2022
TOTAL HT du fonctionnement	2 448 351,80 €	2 429 378,65 €	2 587 988,12 €	2 761 145,15 €

Environnement

Bilan financier (suite)

BILAN TONNAGES

	Tonnages collectés en 2022 (tonnes)	Coûts de traitement en 2022	
OM	4470,32	492 092,83 €	
Sélectif	1196,84	340 676,18 €	-152 907,39 €
JRM	497,45		-53 148,06 €
verre	1098,06	-23 154,29 €	
Biodéchets	52,1	4 314,05 €	
Déchetterie Corbie Veolia	2509,28	84 528,76 €	
Déchetterie corbie Carton		-4 026,67 €	
Déchetterie Corbie Ferraille		-19 117,74 €	
Corbie DMS	26,193	24 124,26 €	
Batteries dech	2,166	-780,53 €	
Villers Veolia	4701,66	105 574,00 €	
Villers DMS	38,758	22 627,97 €	
Villers carton	151,011	-11 999,37 €	
Villers ferraille	138,77	-29 978,57 €	
Villers Amiante	25,24	2 372,61 €	
DEEE Corbie	107,572	0,00 €	
DEEE Villers	133,247	0,00 €	
Réemploi Villers	4,433	0,00 €	
Réemploi Corbie	3,120	0,00 €	
Ecomobilier	591,77	0,00 €	
Pneus	4,71	0,00 €	
TLC	161,37	0,00 €	
Corepile	0,989	0,00 €	
huiles alimentaires	0,895	0,00 €	
	15 915,95 t		

Estimation coûts de traitement sans tri HT	1 115 390,06 €
TGAP sans tri	636 638,16 €
Coût de traitement TOTAL sans tri	1 752 028,22 €

Dont TGAP	246 600,37 €
Coûts de traitement réels	781 198,04 €

RATIOS PAR HABITANT (Porte à porte et PAV)

population
2021 :
26987 hab

Ordures Ménagères	tonnage OM (kg)	coût collecte TTC	coût traitement TTC	coût total TTC
2022	165,65	26,66 €	20,06 €	46,71 €
2021	175,57			

Emballages ménagers	tonnage EM (kg)	coût collecte TTC	coût traitement TTC *	coût total TTC *
2022	44,35	13,10 €	11,99 €	25,09 €
2021	50,45			

*hors refus

Verre (PAV)	tonnage (kg)	coût collecte TTC
2022	40,69	2,35 €
2021	40,49	

Papier (PAV)	tonnage (kg)	coût collecte TTC	coût traitement TTC *	coût total TTC *
2022	18,43	1,40 €	1,33 €	2,72 €
2021	18,98			

Assainissement

Dates de réunion de la Commission

7 septembre et 11 octobre 2022

Faits marquants 2022



Une nouvelle station d'épuration à Sully le Sec

Après plusieurs années d'études, les travaux de la station d'épuration de Sully-le-Sec ont débuté en juillet 2022.

Ces travaux sont réalisés sur les installations existantes (rue du marais à Sully-le-Sec) et sur une parcelle située à 1 km environ (rue de Sully-Laurette) incluant le cheminement d'une conduite de refoulement entre les 2 sites.



Ainsi, d'une part, rue du marais, un poste de refoulement, un bassin de stockage restitution et un local technique ont été construits à proximité de la lagune actuelle (conservée pour accueillir les eaux de pluie en cas de déversement pluvieux supérieurs à la décennale). D'autre part, rue de Sully-Laurette, les travaux ont consisté à créer un filtre planté de roseaux.

La filière retenue consiste, après un dégrillage, à relever puis traiter les eaux usées par filtres plantés de roseaux, en vue de la réduction carbonée. Il sera prévu un stockage tampon des eaux unitaires par la mise en œuvre d'un bassin de stockage-restitution en amont de la station d'épuration. Les eaux épurées sont ensuite infiltrées dans le terrain.



Ces travaux, d'une durée d'un an, ont été réalisés par l'entreprise Balestra (mandataire) et Claisse Environnement (sous-traitant) pour un montant de 1 352 592,46 € H.T avec des subventions de l'Agence de l'Eau Artois Picardie (496 767 € HT), de l'Etat au titre de la DETR (180 000 €HT) et de la DSIL (250 000 €) et un investissement de la CCVS de 425 825 € HT.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par Stéphane Bernabot.

Chiffre Clés 2022

- Travaux de réfection de réseaux d'eaux usées RD30 (fin du chantier en avril 2022), et rue des bains à Corbie, pour 350 000 € H.T. (frais d'étude compris)
- Travaux de réfection de réseaux d'eaux usées à Pont-Noyelle, à hauteur de 550 000 € H.T. (frais d'étude compris),
- Travaux de réfection de réseaux d'eaux usées à Ribemont-sur-Ancre, à hauteur de 60 000 € H.T. (frais d'étude compris),
- Étude de lutte contre les eaux claires parasites sur l'unité technique de Daours, à hauteur de 68 000 € H.T.
- Frais d'étude diagnostic sur l'unité technique de Corbie, à hauteur de 108 000 € H.T.
- Assistance maîtrise d'œuvre pour l'extension de la collecte sur la commune de Bonnay, pour 103 630 € H.T.

Développement économique

Dates de réunion de la Commission

17 février 2022

Faits marquants 2022

Mois de la Création - 17 novembre 2022

Atelier organisé par la CCVS, le 17 novembre 2022 à 9h30, sur le thématique « rencontre avec les partenaires de financement » en présence des agences bancaires locales (Crédit Agricole et Caisse d'Épargne)

La communication autour de cet évènement a été faite sur nos supports habituels (site internet, Magazine, Intramuros) et en diffusion auprès des communes (affiches et flyers).



Chiffre Clés 2022

Village d'entreprises et pépinière du Val de Somme

Quatre nouvelles entreprises ont fait leur entrée dans le village d'entreprises en 2022:

- ◆ 16.04.2022 : FACY FINANCES spécialisée dans le courtage de prêts aux particuliers et professionnels ainsi que dans le conseil en investissement immobilier.
- ◆ 01.05.2022 : PLANET COMPOST spécialisée dans la vente de lombricomposteurs destinés aux particuliers et aux collectivités.
- ◆ 16.07.2022 : TOTAL RENOV HOME spécialisée dans la fourniture et l'installation de menuiseries, agencement intérieur et extérieur, isolation, cuisine, salle de bains, maçonnerie, plomberie, électricité.
- ◆ 01.11.2022 : JUKE BAR spécialisée dans la commercialisation de bars mobiles équipés de pompes à bière et d'un dispositif de sonorisation.



Prolongation de bail

07.04.2022 : Prolongation du bail SODEREC (groupe LHOTELLIER) jusque mars 2024

16.06.2022 : Prolongation du bail DJTAL MEDIA (Serge DJELLOUL) jusque décembre 2023

20.10.2022 : Prolongation du bail de MNZ Ingénierie (Elvis NZEUBA) jusque février 2024, le temps des travaux de construction de son nouveau bâtiment sur le lotissement d'activités.

Renouvellement de la convention avec la CCI pour la gestion du site : durée de la convention 3 ans.

Développement économique

ZAC du Val de Somme

Ventes de terrains

Vente de parcelles sur le lotissement d'activités n°1 - 15 € HT/m² :

LOT 3 3751 m² à Elvis NZEUBA pour 56 265 €

LOT 4 2624 m² à NSI GROUPE pour 39 360 €

LOT 11 2560 m² à METRIS pour 38 400 €

LOT 10 1805 m² à 2BImmo pour 27 075 €

Vente de terrain à JBD de la parcelle jouxtant la déchetterie. Surface 96 879 20 € HT/m² à 20 € HT/m²

Travaux - Dépenses réalisées en 2022

Eclairage public du lotissement d'activités n° : 9 427 €

Réhabilitation des réseaux d'assainissement sur la zone de la Briqueterie à Villers Btx : 5 150.76€

Création d'un giratoire pour l'accueil du projet Roquette : 102 312.84 €

Création du lotissement d'activités n°2 – Dépollution pyrotechnique : 30 755.33 €

Friche Mailcott

Participation financière à la réalisation d'un diagnostic pollution dans le cadre de la reconversion du site.

Partenariats

Initiative Somme : 13 493.50 €. Intervient dans l'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises. 7 porteurs de projets accompagnés en 2022.

Mission locale : 37 513.50 €. Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans. 173 jeunes du Val de Somme accompagnés en 2022.

Lotissement d'activité n°2

Etude d'impact en cours (juillet 2022-juillet 2023)

Elaboration du plan d'aménagement et réflexion sur le règlement de lotissement.

Nombre de demandes d'implantation enregistrées à ce jour : 22

Journée de l'emploi à Villers Bretonneux : fonds de concours de 3000 € versé à la Commune

Culture

Dates de réunion de la commission

2 juin, 20 septembre et 24 novembre 2022

Faits marquants 2022

Médiathèque Patrick-Simon à Villers-Bretonneux

⇒ travaux achevés depuis l'été 2022, ouverture au public le 25/11/2023 !



Description rapide de la future médiathèque : 4 agents bibliothécaires à temps plein - 16.000 documents tous supports (livres, magazines, CD, DVD, ressources numériques) à terme — Possibilité de réserver les documents de tout le réseau (le document se déplace jusqu'au lecteur) — Un EPN (Espace Public Numérique) avec ordinateurs, connexion internet, logiciels de bureautique, possibilité d'impression et de photocopie — une boîte de retour pour rendre les documents 24h/24 7j/7 — Des partenariats avec les structures locales — Une programmation culturelle cohérente sur les 3 médiathèques et le territoire intercommunal.

Médiathèque La Filature à Ribemont sur Ancre

⇒ 2022, première année pleine de fonctionnement depuis l'ouverture au public le 16/10/2021



Description rapide de la médiathèque : 2 agents bibliothécaires à temps plein - 10.000 documents tous supports (livres, magazines, CD, DVD, ressources numériques) à terme — Possibilité de réserver les documents de tout le réseau (le document se déplace jusqu'au lecteur) — Un EPN (Espace Public Numérique) avec ordinateurs, connexion internet, logiciels de bureautique, possibilité d'impression et de photocopie — une boîte de retour pour rendre les documents 24h/24 7j/7 — Des partenariats avec les structures locales — Une programmation culturelle cohérente sur les 3 médiathèques et le territoire intercommunal.

Culture



Mémo réseau

Le réseau de lecture publique, une offre pour l'ensemble de la population intercommunale structurée autour de 3 médiathèques intercommunales de proximité : médiathèque « La Caroline » à Corbie, médiathèque « La Filature » à Ribemont-sur-Ancre et médiathèque « Patrick-Simon » à Villers-Bretonneux.

Une médiathèque à moins de 15 minutes de chaque habitant du Val de Somme et...

- Gratuité de tous les services
- Une carte de lecteur unique pour emprunter dans les 3 médiathèques (Corbie, Ribemont-sur-Ancre et Villers-Bretonneux)
- Une programmation culturelle sur tout le territoire
- Un fonds documentaire diversifié de 52.000 documents tous supports sur les 3 sites
- Un service de réservation : le document vient jusqu'au lecteur
- Des services en ligne : catalogue, ressources numériques, agenda
- Une large ouverture aux publics pour profiter pleinement des services sur place



Médiathèque La Caroline
(Corbie)



Médiathèque La Filature
(Ribemont-sur-Ancre)



Médiathèque Patrick-Simon
(Villers-Bretonneux)

Chiffre Clés 2022

- 35.955 entrées à La Caroline en 2022 (43.000 en 2019)
- 22.000 visites sur le site internet du réseau (<http://www.lecturepublique.valdesomme.com>)
- 1.849 inscrits actifs sur les médiathèques La Caroline et La Filature. Un inscrit actif est un inscrit qui a emprunté au moins un document dans l'année.
- 504 nouveaux inscrits en 2022 sur les 2 médiathèques.
- 89% des inscrits actifs habitent dans l'une des 33 communes du Val de Somme ; 11% des inscrits actifs habitent hors Val de Somme (62 communes différentes sont représentées).
- 49.013 prêts de documents en 2022 sur les 2 médiathèques (62.000 en 2019). 3/4 des documents empruntés sont des livres, 2/3 des documents empruntés sont destinés à la jeunesse.
- 5.563 réservations de documents en 2022 sur les 2 médiathèques (816 en 2019). C'est le seul point où la crise sanitaire a eu un impact positif.
- 1.661 participants à la programmation culturelle « Le temps » 2021-2022 (1.820 en 2019).



Tourisme

◆ Dates de réunion de la Commission:

19 avril, 14 juin et 18 novembre 2022

Faits marquants 2022

Participation au Printemps de l'Art-Déco

Participation à la manifestation régionale « Le Printemps de l'Art-Déco » en partenariat avec le service patrimoine de Saint-Quentin.

Lancement de saison avec une soirée « Années Folles » à Le Hamel, avec cocktail dinatoire, orchestre de jazz et prestation de danseurs : **130 personnes**

Atelier de création de bijoux art-déco : **18 participants**

Prestation des Sir John Monash Pipers : du 26 au 29 avril

Prestation musicale de deux joueurs de cornemuse, dans le cadre de l'ANZAC Day, en haut de la tour du mémorial de Villers-Bretonneux : **250 spectateurs.**



1^{ère} édition de La Marche des Cornemuses : 2 et 3 juillet

Concerts d'harmonies accompagnées de Pipe Band organisés dans le cadre de la commémoration de la bataille du 4 juillet 1918 de Le Hamel. Trois concerts ont été organisés dans les communes de Le Hamel, Villers-Bretonneux et Corbie. Ces concerts ont réuni plus de **850 spectateurs.**



Exposition Délices & Gastronomie en Hauts-de-France

Exposition installée au rez-de-chaussée de l'office de tourisme, du 22 octobre au 5 novembre : **420 visiteurs.**

Organisation des visites-spectacles « Les Fantômes du Vendredi » à Heilly

4^{ème} édition des Fantômes du Vendredi, 2^{ème} année sur Heilly. L'office de tourisme a proposé 9 représentations du 8 juillet au 2 septembre 2022 : **614 spectateurs.**

Obtention du label Accueil Vélo

Été 2022, l'office de tourisme du Val de Somme a été labellisé « Accueil Vélo » par Somme Tourisme, qui est pilote et évaluateur de la marque nationale Accueil Vélo dans le département de la Somme. Accueil Vélo est une marque nationale qui garantit un accueil, des services et des équipements spécifiques adaptés aux besoins des touristes à vélo le long des itinéraires cyclables en France.



Tourisme

Chiffre Clés 2022

Fréquentation de l'office de tourisme

- ⇒ **Fréquentation au guichet** (1^{er} janvier – 31 décembre 2022) : **3438 visiteurs**
 - Part de résidents VDS : 68,7%
 - Part de touristes HORS VDS : 31,3%
- ⇒ **Origine des visiteurs : Allemagne : 73% ; International : 27%**
 - (TOP 5 Départements : 1. Somme ; 2. Nord ; 3. Pas-de-Calais ; 4. Seine-Maritime ; 5. Oise)
 - (TOP 5 Pays : 1. Pays-Bas ; 2. Allemagne ; 3. Allemagne ; 4. Allemagne ; 5. Australie)
- ⇒ **Nombre de participants aux animations** (visites guidées, sorties...) : 936 personnes
- ⇒ **Nombre de participants aux événements** (concerts, expositions, soirées...) : 1600 personnes

Le quai fluvial

Recettes AOT : **3300€**
Nombre de plaisanciers à l'année : **8**
Recettes bornes monnayeur : **652€**

La taxe de séjour

Nombre de nuitées au réel : **19 218 (+80% par rapport à 2021)**
Recettes de la taxe de séjour au réel : **11 084€ (+58% par rapport à 2021)**
Recettes de la taxe de séjour au forfait : **28 772€ (-6% par rapport à 2021)**

Chiffre d'affaires

Ventes boutiques : **1083€**
Billetterie des animations : **8627€**

Bilan digital

Nombre de visiteurs sur le site internet : **31 620**
Nombre d'abonnés sur les RS (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, Tiktok) : **15 540**

Mise en place de parcours sur l'application Wivisites : Wivisites est une application mobile gratuite qui permet de mettre en valeur le patrimoine culturel grâce à des points d'intérêts et parcours autonomes. L'office de tourisme du Val de Somme a mis en place plusieurs parcours et points d'intérêts sur l'application :

- Circuit de valorisation de Corbie : 68 téléchargements
- Circuit de valorisation de Villers-Bretonneux : 148 téléchargements
- Circuit vélo mémoire en perspectives : 12 téléchargements
- Fiche point d'intérêt Mémorial National Australien : 15 téléchargements
- Fiche point d'intérêt Mémorial de Le Hamel : 5 téléchargements
- Fiche point d'intérêt Abbatale Saint-Pierre : 0 téléchargements
- Fiche point d'intérêt Eglise de la Neuville : 5 téléchargements

Scolaire - Equipements sportifs

Dates de réunion de la Commission

27 avril, 9 juin, 5 octobre et 24 novembre 2022

Faits marquants 2022

Piscine : Un nouveau prestataire depuis le 1er janvier 2022

Le 10 janvier 2022 la Piscine Calypso a rouvert ses portes avec un nouveau gestionnaire: la société OIKOS



Chiffre Clés 2022

Centre aquatique Calypso

Un nouvel exploitant est désigné au 01.01.2022 : OIKOS, assisté de IDEX pour l'exploitation technique.

Fréquentation :

• Baignade	63 944
• Activités	11 661
• Bien être	329
• MyPass	9 325
• Scolaires	11 485
• Associations	5 737
TOTAL	102 481 (le contrat prévoyait 160 594 entrées)

Le bilan financier n'est pas communiqué dans la mesure où Oikos a entamé une procédure de conciliation et réclame à la CCVS une prise en charge totale de son déficit sur l'année 2022.

Sommes versées à Oikos :

- ⇒ Remise à niveau de l'équipement suite à changement de délégataire :
 - 8 076.47 € au titre des pertes d'exploitation
 - 4 980 € pour les heures de maintenance d'IDEX
- ⇒ Entrées des scolaires et des clubs : 94 803.60 €
- ⇒ Compensation pour contraintes de service public : 410 213.04 €

Stades et gymnase scolaires

22.06.2022 Adoption des plannings d'utilisation des gymnases et stades scolaires par les associations, pour l'année scolaire 2022/2023



Scolaire - Equipements sportifs

Subventions aux collèges : 6 224 € (8€ par élève) répartis entre les collèges Eugène Lefebvre à Corbie et Jacques Brel à Villers Bretonneux

Projet de salle multisports

Le 5 avril 2022 a eu lieu un échange avec les collèges et le lycée sur le dimensionnement et la distribution des locaux et surfaces de jeu.

Le projet est présenté à la commission le 27 avril 2022 :
un espace multisport 44x22.
4 vestiaires, sanitaires.

Les marquages répondent à la demande des enseignants :

Terrain de hand,

Des panneaux de basket pour pratiquer en petits groupes dont 3x3, mais pas de terrain de basket grande dimension car déjà présent dans le Cossec,

8 terrains de badminton

Pas de terrain de volley car la hauteur du Cossec est plus adaptée à la pratique de ce sport. L'idée n'est pas de refaire un Cossec bis mais de compléter l'offre existante et de flécher les activités selon la spécialisation du gymnase

Un jardin paysager et un parvis permettra de relier les 2 structures de sports (Cossec et nouvelle salle).



Communication - Stratégie - Planification

Dates de réunion de la Commission

25 janvier, 17 mai et 29 novembre 2022

Faits marquants 2022

Magazine intercommunal – Mon Mag'

Sortie de 4 numéros sur l'année 2022

Janvier 2022 – N°58 – 32 pages

Thème central « L'eau une ressource naturelle »



Avril 2022 – N°59 pages—32 pages

Thème central « Logement sur le Val de Somme »

Juin 2022 – N°60 – 32 pages

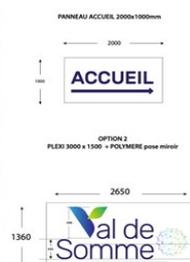
Thème central « Votre été dans le Val de Somme »



Octobre 2022 – N° 61 – 32 pages

Thème central : « Notre territoire agit pour le Climat »

Nouvelle signalétique pour le centre administratif



PANNEAU TOTEM / SIGNALÉTIQUE
MARQUAGE IMPRESSION POLYMER
1000 x 1500



Communication - Stratégie - Planification

Actions mises en place par le service communication - Transversalité

◆ **Communication :**

- Réunions secrétariats de mairies : 24 février 2022, 6 octobre 2022
- Réunions référents communication : 22 mars 2022 et 8 octobre 2022
- Réunion commission : 25 janvier, 17 mai et 29 novembre 2022
- Mise en place de la lettres aux maires : octobre
- Mise en place de la newsletter mensuelle des animations du territoire : début janvier 2022
- Film vœux
- Création de la banque de pictogrammes : +200 illustrations pour la CCVS
- Intramuros

◆ **Développement économique :**

- Journée emploi et formation 2022 à Villers Bretonneux
- Invitation Afterwork

◆ **Eau :**

- Plaquette pour les contacts des différents délégataires du territoire
- Panneau de signalétique sur les captages et réservoirs

◆ **Aménagement urbain :**

Livret logement d'urgence

◆ **Environnement :**

- Création d'une expo sur le compostage
- Flyer collecte de pneus
- Communication Collecte SPA
- Communication Atelier vélo
- Biodéchets autocollants
- Affiche animations camping
- Création d'un cendrier de poche
- Guide des communes (2022 ? 2023 ?)
- Communication visite du centre de tri

Aménagement de l'espace - Habitat - Urbanisme

Dates de réunion de la Commission

8 mars, 15 juin et 9 novembre 2022

Faits marquants 2022



PLUI - Révision allégée

Le 15 mars 2022 l'assemblée délibérante a approuvé la révision allégée du PLUi avec :

- ⇒ la création d'une zone Ueq de la Zone U
- ⇒ la modification du règlement en zone U concernant le stationnement sécurisé pour les immeubles d'habitation et de bureaux

Urbanisme - Dématérialisation des actes

Depuis le 1er janvier 2022 un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne dans une démarche simplifiée. La CCVS a travaillé sur la mise en place d'un guichet unique permettant ainsi de répondre à cette obligation.



Chiffre Clés 2022

Aire d'accueil des gens du voyage

Gestion confiée à APREMIS pour 3 ans—fin du contrat décembre 2023

Aire d'accueil des gens du voyage - Bilan 2022

- ⇒ 9822 nuitées de personnes enregistrées en 2022 (7287 en 2015 - 7306 en 2016 - 5976 en 2017 - 7148 en 2018-9269 en 2019— 8170 en 2020 - 9355 en 2021)
- ⇒ 4844 nuitées de caravanes enregistrées en 2022 (4470 en 2021)

C'est au total 38 ménages pour 44 séjours, soit 113 personnes distinctes, qui ont séjourné sur l'aire d'accueil.



- Les dépenses liées à la gestion s'élèvent à 68 829.96 € en 2022 (80 392,40 € en 2021)
- Les recettes sont composées de l'aide de la CAF (43 735.04 €) et de la régie de recettes (14 843.04 €), soit un total de 58 578.08 € / 104 434.65 €

Aménagement de l'espace - Habitat - Urbanisme

⇒ Service Mutualisé d'instruction du droit des Sols :

Demande d'autorisation d'urbanisme : **1708**

DIA : **490**

Arrêtés et certificats d'alignement : 433

Dossiers déposés sur l'année 2022

	CU	DP	PC	PD	PA	DIA	Total
Aubigny	39	10	1			11	61
Baizieux	11	6	4			2	23
Bonnay	16	13	4	3		5	41
Bresle	11			1			12
Bussy-lès-Daours	7	15	11	1		7	41
Cachy	10	12	10			7	39
Cerisy	25	9	5			12	51
Chipilly	20	8				3	31
Corbie	189	85	27	3	2	123	429
Daours	32	11	2	1		10	56
Fouilloy	66	31	9	6	1	37	150
Franvillers	9	6	5			3	23
Gentelles	27	10	7			19	63
Le Hamel	22	23	6			4	55
Hamelet	22	15	2			10	49
Heilly	13	9		1		8	31
Henencourt	9	2	2			3	16
Lahoussoye	14	7	1		1	6	29
Lamotte-Brebière	6	4	3	1		3	17
Lamotte-Warfusée	23	7	5	1		14	50
Marcelcave	64	22	3			38	127
Mericourt-L'Abbé	66	8	3			20	97
Morcourt	11	1	1			6	19
Pont-Noyelles	19	15	4		2	12	52
Ribemont-sur-Ancre	34	8	1			8	51
Sailly-Laurette	16	3	4			7	30
Sailly-le-Sec	13	13	6	2		8	42
Treux	5	6		1		3	15
Vaire-sous-Corbie	21	2	1			3	27
Vaux-sur-Somme	18	9	1			5	33
Vecquemont	19	9	1		1	12	42
Villers-Bretonneux	118	86	30	1		72	307
Warloy-Baillon	70	4	6			9	89
Total	1045	469	165	22	7	490	2198

Eau

Date de réunion de la commission:

27 avril, 27 juin et 25 octobre 2022

Chiffre Clés 2022

EAU POTABLE

Dans le cadre des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable 2021-2024 dans les communes de Pont-Noyelle, Cerisy, Hénencourt, Baizieux, Chipilly et Vaux sur Somme
Marché de travaux attribué à Adducteam.

⇒ **Pont-Noyelle :** Rue Léonce Houbbron, Rue général Faidherbe, Rue du 31 août 1944, Rue du 23 décembre 1870, Rue de l'église

Bilan comptable :

Coût des travaux : 484 335 € HT
Raccordement SUEZ : 11 296€ HT
Maîtrise d'œuvre : AMODIAG : 6 840 € HT
Total : 502 471 € HT

Subvention Agence de l'eau : 210 000 €
DETR : 145 300 €

Début des travaux : 25 avril 2022
Fin des travaux : 13 octobre 2022
Réception des travaux : 24 octobre 2022

⇒ **Travaux giratoire Nestlé :**

Consécutifs aux travaux du giratoire de Nestlé, la CCVS a dû dévier son réseau d'eau potable (270 ml) pour suivre le barreau créé entre la rue Emile Bazin à Aubigny et la RD 1001.
Elle a profité de ces travaux pour renouveler le réseau de la rue E. Bazin (220 ml et 29 branchements).

Bilan comptable :

Coût des travaux : 143 815 € HT
Raccordement SUEZ : 16 536 € HT
Maîtrise d'œuvre : VERDI : 11 020 € HT
Total : 171 371 € HT

Subvention Agence de l'Eau : 74 655 €

Début des travaux : 28 février 2022
Fin des travaux : 16 septembre 2022
Réception des travaux : 27 octobre 2022

⇒ **Renouvellement de la canalisation d'eau potable du Pont de Vaux sur Somme :**

Dans le cadre des travaux de reprise du génie civil du pont de Vaux sur Somme, la CCVS a décidé de remplacer la conduite d'eau potable en encorbellement sur 55 ml environ avec calorifuge et capotage ;

Bilan comptable :

Travaux : 95 262 € HT
Raccordement SUEZ : 7 504 € HT
MO VERDI : 6 090 € HT
Total : 108 856 € HT

EAU

Début des travaux : 18 juillet 2022
Fin des travaux : 31 Août 2022
Réception des travaux : 4 octobre 2022

⇒ **Marché de Travaux de renouvellement de compteurs abonnés (Suez) :**

Renouvellement des compteurs 2022 : **514**

Dans le cadre du renouvellement du réseau : 122

Dans le cadre du programme de renouvellement des compteurs : 353
(158 à Vaux sur Somme et 195 à Vaire sous Corbie)

Autres (SUEZ) : 39

⇒ **DSP SUEZ**

Le bilan d'exploitation 2022 est le suivant :

Communauté de Commune du Val de Somme	
Marché de prestations de service eau potable	
Longueur de réseau	178.92
Nombre de réservoirs	8
Nombre de stations de pompage	5
Nombre de surpresseurs	2
L'exploitation du réseau et des ouvrages	
Rendement moyen (%)	81.8
Consommation moyenne (m3/j)	1 947
Consommation moyenne par habitant (m3/an/hab)	43
Consommation électrique (kWh)	449 744
Les usagers	
Nombre d'abonnés	7 857
Nombre d'habitants	16 367
Volume d'eau vendu (m3/an)	710 832
Prix moyen pondéré de l'eau potable	1.874 €
Taux d'impayés sur les factures d'eau (%)	2.65

EAU

EAU PLUVIALE

Chiffre Clés 2022

⇒ **Marché de curage et d'inspections télévisées des réseaux d'eaux pluviales : entreprise Vilbert et NCA**

Commune	Linéaire ITV
Fouilloy	254 ml
Villers-Bretonneux	422 ml
Franvillers	557 ml
Corbie	798 ml
Franvillers	221 ml
Total	2 252 ml

Au total, 2 252 ml de réseau pluvial ont été inspectés pour la somme de 4 628,23 € HT.

De plus, 308 heures de curage d'ouvrages pluviaux ont été réalisées pour un total de 31 040 € HT.

⇒ **Marché de travaux sur ouvrages de gestion des eaux pluviales**

Les travaux suivants ont été réalisés :

Commune	Montant HT
Aubigny	440,00 €
Baizieux	3 164,00 €
Bresle	2 068,00 €
Bussy les Daours	24 424,38 €
Chipilly	1 914,00 €
Corbie	63 987,06 €
Daours	6 658,20 €
Fouilloy	2 998,02 €
Franvillers	5 687,20 €
Hénencourt	351,00 €
Hamelet	3 917,26 €
Heilly	1 989,50 €
Le Hamel	3 243,60 €
Lahoussoye	744,00 €
Lamotte Brebière	12 949,00 €
Méricourt L'abbé	2 179,00 €
Morcourt	20 976,00 €
Pont Noyelle	3 208,20 €
Ribemont sur Ancre	8 816,00 €
Sailly Laurette	1 063,00 €
Sailly le Sec	862,50 €
Vaire sous Corbie	6460,00€
Villers Bretonneux	11 217,80 €
Warloy-Baillon	6 168,00 €

Dans l'année 2022, un peu plus de 189 000€ HT de travaux a été réalisé.

EAU

⇒ Aménagement de la traversée de Villers Bretonneux : RD 1029

Les travaux sur le réseau d'eaux pluviales préalables à la tranche de travaux 2022 du département ont démarré à la mi-septembre 2021.

Le bassin semi profond rue de Sémaphore est achevé depuis début avril 2022.

Les travaux de création des noues et la plantation d'arbres pour les tranches 1 et 2 ont été réalisées de décembre 2021 à mars 2022.

⇒ Travaux de réaménagement et d'entretien des bassins, mares et fosses

Il s'agit de travaux de réhabilitation des mares, bassins pluviaux, fossés dont le diagnostic réalisé en 2019 a révélé des travaux à réaliser d'urgence.

Bilan comptable :

Travaux : 304 465 €

MO : 17 575 €

DLE : 3 000 €

Epandage : 11 038 €

Total : 336 078 € HT

Subvention Agence de l'eau Techniques Vertes : 98 602 €

Démarrage des travaux : 23 août 2021

Fin des travaux : 16 juin 2022

Réception des travaux : 12 juillet 2022

Le reste à charge (Travaux déduits des subventions) est réparti à 90 % pour la CCVS et 10 % pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Le bilan financier définitif des travaux est le suivant :

COMMUNE	Montant Prévisionnel actualisé	SUBVENTION	Reste à charge CCVS/Commune	RAC COMMUNES	RAC CCVS
BAIZIEUX	12 268,00 € HT		12 268,00 € HT	1 227,00 € HT	11 041,00 € HT
	5 415,00 € HT		5 415,00 € HT	542,00 € HT	4 873,00 € HT
FRANVILLERS	167 390,00 € HT	70 933,00 € HT	96 457,00 € HT	9 646,00 € HT	86 811,00 € HT
GENTELLES	46 345,00 € HT	19 639,00 € HT	26 706,00 € HT	2 671,00 € HT	24 035,00 € HT
AUBIGNY	37 535,00 € HT		37 535,00 € HT	3 754,00 € HT	33 781,00 € HT
BONNAY	6 035,00 € HT		6 035,00 € HT	604,00 € HT	5 431,00 € HT
BUSSY LES DAOURS	18 949,00 € HT	8 030,00 € HT	10 919,00 € HT	1 092,00 € HT	9 827,00 € HT
LAMOTTE BREBIERE	2 379,00 € HT		2 379,00 € HT	238,00 € HT	2 141,00 € HT
LAMOTTE BREBIERE	6 929,00 € HT		6 929,00 € HT	693,00 € HT	6 236,00 € HT
VAUX SUR SOMME	1 220,00 € HT		1 220,00 € HT	Délib 10/12/2020 Trx< 5000 € HT	1 220,00 € HT
	304 465,00 € HT	98 602,00 € HT	205 863,00 € HT	20 467,00 € HT	185 396,00 € HT

EAU

⇒ Diverses Interventions :

Fouilloy :

La Communauté de Communes du Val de Somme a engagé les travaux nécessaires pour supprimer les problèmes d'inondations rue Aristide Briand, rue de Cachy et rue des fossés. Ce secteur subissait des inondations de voiries lors d'épisodes orageux.

Un bassin enterré de 280 m³ est créé et raccordé au réseau pluvial existant.

Achèvement des travaux le 29 mars 2022.

Coût des travaux : 142 000 € HT

Bussy lès Daours : Création d'une tranchée d'infiltration drainée, rue de l'Eglise

A chaque forte pluie, la chaussée et les accotements de la rue de l'Eglise subissaient des inondations allant même au pied des habitations.

La Communauté de Communes du Val de Somme a décidé de créer une tranchée d'infiltration de 120 ml.

Coût des travaux : 22 697 € HT

Achèvement des travaux en avril 2022

GEMAPI

Chiffre Clés 2022

⇒ Programme de restauration et de valorisation du marais de Querrieu / Pont-Noyelle :

Sur les communes de Querrieu et Pont Noyelle, le lit majeur de l'Hallue est occupé par de nombreux marais et étangs.

La Communauté de communes a réalisé un état des lieux avant de réfléchir à la faisabilité et l'opportunité de la mise en place de plans d'actions.

Cette étude couvre une superficie de marais de 45 Ha. L'inventaire du terrain s'est déroulé en mai-juin 2022.

Les problématiques constatées sont :

- 1/La fermeture des milieux (pousse d'arbres et arbustes) due à l'abandon de l'activité pastorale en 1950-1960.
- 2/L'envasement des plans d'eau
- 3/La dégradation des berges
- 4/La présence d'espèces exotiques envahissantes
- 5/L'artificialisation des milieux et la surexploitation des milieux

En résumé, le montant des travaux de restauration et d'entretien sur 5 ans sont :

1/ Réouverture de milieux :

6 600 m² à débroussailler et/ou déboiser → Restauration : 33 000 € HT et entretien : 10 500 € HT/an et éco pâturage : 20 800 € HT/ an

2/ Renforcement et reprofilage des berges

460 ml de berge : → Restauration : 31 000 € HT et entretien : 1 300 € HT

3/ Gestion des espèces exotiques envahissantes : 400 € HT

4/ Ouverture du site au public

EAU

⇒ Etude du cours d'eau « la Boulangerie » à Corbie :

Une étude opérationnelle pour le rétablissement de la continuité hydro-écologique sur la rivière Boulangerie a été lancée pour faire disparaître les ouvrages infranchissables (chute de 1,9 m) pour toutes les espèces piscicoles.

La première présentation de l'avant-projet en mars 2021 prévoyait un coût de 300 000 € HT (hors reprise du pont) finançable selon conditions par l'Agence de l'Eau et le Feder.

Les contraintes techniques imposés par l'OFB ont amené à une refonte du projet qui s'élevait à 700 000 € HT, hors reprise du pont et sans financement.

La commission Eau a décidé de ne pas donner suite au projet.

⇒ Déclassement ou transfert des tronçons des rivières Ancre et Hallue

Tronçons e l'Ancre domaniale

La rivière Ancre est un affluent en rive droite de la Somme, dont la source est située à Miraumont dans le canton d'Albert, et qui conflue avant Amiens, à Aubigny. Le tronçon à déclasser se situe entre l'embouchure du canal de la Somme et le 1^{er} barrage en amont : il s'agit du barrage des hauts-Fourneaux de la Chiers de La Neuville. Le tronçon s'étend sur environ 930 mètres, comme l'illustre la carte ci-dessous



La procédure de transfert a été lancée fin 2022 et une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre l'Etat et la CCVS a été validée le 12 janvier 2023 pour engager des travaux de restauration préalable au transfert domanial.

⇒ Cours d'eau le long du chemin du camping de Ribemont-sur-Ancre :

Afin de limiter les problèmes hydrauliques engendrés par le fossé recueillant les eaux pluviales dans la traversée de Méricourt-l'Abbé, la CC du Val de Somme a prévu le dévasement de l'annexe de l'Ancre longeant le chemin communal.

Les travaux de dévasement ont débuté en juillet 2022 puis repris début octobre.

Des peignes (Enchevêtrement de branches de saules le long de poteaux en châtaigniers) ont été créés pour combler l'encoche d'érosion par les sédiments issus du curage.

En complément de cette opération, le décolmatage des buses a été réalisé.

Le curage n'est pas financé et donc pris à 100 % par la CCVS.

Achèvement des travaux en octobre 2022.

Coût des travaux : 24 960 € TTC

Reste à charge CCVS : 10 319 € TTC

LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS

Chiffre Clés 2022

⇒ Etude sur le BV de Warloy Baillon

Après l'actualisation de l'étude par TERRALTO en 2021, le démarrage de la phase de concertation avec les propriétaires terriens et exploitants agricoles menées par le pôle érosion (AMEVA/SOMEA) a démarré début 2022.

SOMEA constate une faible acceptation des actions par les agriculteurs. Seulement 20 % du programme façonné par Terralto est accepté par 11 agriculteurs sur 19 concernés.

La CCVS a demandé à ce que le programme accepté soit chiffré pour maintenir sa réalisation et SOMEA poursuit ses négociations.

⇒ Etude sur les autres BV de la CC du Val de Somme relevés par le SGEP

La présentation du diagnostic a eu lieu le 21 janvier 2022.

Les enquêtes « papier » agricoles ont été lancées en mars 2022.

La restitution du diagnostic agricole, du bilan climatique, de la modélisation ainsi que des premières propositions d'actions a eu lieu le 26 avril 2022.

Le schéma d'aménagement (phase 3) est présenté le 27 septembre 2022

Travaux

Date de réunion de la commission:

27 avril, 27 juin et 25 octobre 2022

Faits marquants 2022

Rond Point d'Aubigny

Mis en service en avril 2022, il a été inauguré le 13 mai 2022. L'objectif était de rendre plus fluide la RD1 au niveau d'Aubigny, de renforcer la sécurité de la RD1 par la création d'un giratoire et de desservir l'usine Purina.

Le coût du projet global est de 900 000 € TTC répartis comme suit : 438 625 € pris en charge par la Communauté de communes et 461 375 € par le Conseil Départemental de la Somme.



Travaux Villers Bretonneux—RD 1029

Le Département a réalisé de gros travaux de renforcement de chaussée sur la RD 1029 à Villers-Bretonneux:

Les travaux ont été financés par le Département, avec une participation financière de la mairie de Villers Bretonneux et de la Communautés de Communes.

A ce jour la participation de l'EPCI se répartie comme suit:

- Fonds de concours au Département prévus : 264 565,57 € HT
- Budget principal/Pluvial : 869 169, 97 € HT
- BA Assnt Collectif/Réhabilitation réseau eau usée : 247 875, 27 € HT



Travaux

Chiffre Clés 2022



Communauté de Communes du Val de Somme

MARCHE VOIRIE 2021-2024

Bilan Programme 2022



Commune	Rue	E/N	Type de Travaux	Montant BC	
AUBIGNY	Rue de Moreuil	E	Voirie	15 766,00 €	
BAIZIEUX	Carrefour rue neuve	N	Voirie	6 517,60 €	
BRESLES	Rue de la Sence	N	Voirie	51 157,98 €	
BUSSY LES DAOURS	Carrefour Rue des Forges	E	Voirie	3 418,65 €	
	Rue du grand puit	N	Trottoir	2 933,75 €	
CACHY	Rue Thompson	N	VOIRIE	71 897,95 €	
	Rue Rowlinson	N	VOIRIE	9 431,20 €	
	Rue des blés murs	N	VOIRIE	2 976,00 €	
	rue de l'église	N	VOIRIE	7 804,60 €	
CHIPILLY	Rue de Saily	E	Colby	8 234,00 €	
CORBIE	Rue du 11 Novembre	N	Voirie	224 198,00 €	
	Rue Parmentier	E	Voirie	1 776,20 €	
	Rue de l'église	E	Voirie	1 389,00 €	
	Rue André Foucart	N	Voirie	15 354,80 €	
	Rue toits de saint Chaumont	E	Voirie	7 954,85 €	
	Bd Camille Rolland	E	Voirie	56 756,50 €	
DAOURS	Rue d'Amiens	N	Trottoir	49 634,65 €	
FOUILLOY	Mace Publique	N	Arrêt Bus	34 139,14 €	
	Déconnexion surfaces actives	N	rue Thiers	11 832,85 €	
FRANVILLERS	Rue du tour de la place	N	purges	2 920,00 €	
	Chemin de l'Avenir - Habitations	N	Trottoir et Accès	35 108,35 €	
GENTELLES	Rue de la République	E	ECF Rives	1 895,00 €	
	Rue Jules Barni	E	ECF Rives	1 895,00 €	
HENENCOURT	Rue du Four	E	Voirie	6 655,50 €	
	Rue Michel Vion	E	Voirie	12 850,00 €	
	Rue du Magister	E	Voirie	11 497,50 €	
LAMOTTE BREBIERE	Rue de la Gare	N	Voirie et Accès	19 665,10 €	
	Rue du 11 Novembre	N	Aménagements sécurité	10 849,17 €	
LAMOTTE WARFUSEE	Rue Marc Desanlis	E	Voirie Colby	31 035,75 €	
	Route de Wiencourt et marcelcave	E	Purges	3 197,50 €	
	Rue Neuve	E	Voirie Colby	19 388,25 €	
LE HAMEL	Rue du Marais	E	Voirie ECF	21 872,00 €	
	Rue de l'Abbé Loir	E	Voirie ECF	17 088,00 €	
MARCELCAVE	Rue Alexandre Gruit	E	Voirie ECF	20 943,30 €	
	Rue du Cimetière	E	Voirie ECF	24 636,00 €	
MERICOURT L'ABBE	Rue d'Heilly	N	Voirie	65 620,00 €	
MORCOUT	Rue du Marais	N	Voirie	27 651,90 €	
RIBEMONT SUR ANCRE	Rue de la Poste	N	Voirie	17 403,75 €	
	Rue de la Poste	N	Voirie	8 448,20 €	
SAILLY LAURETTE	Rue de Chipilly	E	Voirie ECF	7 435,00 €	
	Rue de la Fontaine	E	Voirie ECF	7 139,00 €	
	Rue de la Barre	E	Voirie ECF	17 562,50 €	
TREUX	Rue de Saily	N	Voirie	6 172,50 €	
	Avenue des Lillas	E	Voirie	23 968,65 €	
VECQUEMONT	Allée des Aubépines	N	Trottoir	13 025,80 €	
	Allée des anémones	N	Trottoir	1 545,30 €	
	Sente des violettes	N	Trottoir	1 884,60 €	
	Avenue des Illas	E	trottoir	6 487,45 €	
	Allée des Aubépines	E	Voirie	24 648,60 €	
VILLERS-BRETONNEUX	Rue du Hamel, rue gazometre	E	Purges	6 167,90 €	
	Rue Jules Bonhomme	N	Trottoirs	212 810,55 €	
	Résidence le Village	N	Trottoirs	3 657,20 €	
	Rue Roger Salengro trottoir	N	Trottoirs	2 882,40 €	
	Rue Général Ledercs Trottoir	N	Trottoirs	12 971,00 €	
	Rue Driot	N	Trottoirs	2 476,00 €	
	Purges	E	Purges	9 365,40 €	
TRAVAUX HORS AGGLOMERATION					
	VC Bormay à Lahoussoye	E	Enduit	42 989,50 €	
	VC Bussy les Daours à Querrieu	E	Enduit	66 786,10 €	
	VC Heilly à Franvillers	E	Enduit	79 455,50 €	
	VC Franvillers chemin de l'avenue route d'Amiens	E	Enduit	64 958,00 €	
	VC Warloy - Serlis	E	Purges	2 235,00 €	
	VC Baizieux - Henencourt	E	Pluvial	8 487,50 €	
	VC Baizieux - Henencourt	E	terrassement fossé	14 730,00 €	
TOTAL PROGRAMME VOIRIE 2022				913 275,09 €	817 364,39 €
ECONOMIQUE					
VILLERS-BRETONNEUX	Rue de la Briqueterie	E	Voirie	83 858,46 €	
	Impasse de Marcelcave	E	Voirie	9 545,00 €	
	Chaussée du Val de Somme	E	Voirie	115 465,14 €	

Temps forts du Val de Somme pour 2023



Extension des locaux du centre administratif intercommunal

840m² d'espaces supplémentaires dont 1 garage de 120m²

Coût estimé à 1 800 000 € HT

Subventions sollicitées :

- DETR : 240 000 €

- Département : 266 000 €

Construction d'un équipements sportif supplémentaire dans l'Enclos de Corbie - surface de 1297m²

Coût estimé à 2 618 700 € HT

Subventions sollicitées :

- DETR : 360 000 € ,

- Région HDF : 250 000 €

- Département : 300 000 €



Construction d'une nouvelle déchetterie à Corbie

Coût estimé à 660 000 € HT (hors acquisition du terrain et des containers)

Ouverture de la Médiathèque P.SIMON (automne 2023)

Montant du projet : 1 578 469, 67 € HT

Durée des travaux : 18 mois

Fonds documentaire à terme : 16 000 documents





Communauté de communes du Val de Somme

31 ter rue Gambetta -BP 70063
80800 Corbie

Tèl : 03.22.96.05.96

Mail : comdecom@valdesomme.com